

CÔTE-D'OR AGRICULTURE

À 23 ans, elle se lance dans le circuit court

Alexandra Konieczny s'est installée, depuis début janvier, en agriculture bio à Lamargelle, dans le canton d'Is-sur-Tille, et s'est spécialisée dans la vente directe. En plus de la production de céréales, elle élève des poules et des charolaises.

L'envie de s'installer, Alexandra Konieczny l'a depuis longtemps. « À la fin du collège, je voulais déjà monter mon poulailler. Mes parents sont agriculteurs en conventionnel, à Poiseul-la-Grange. Ils ont des champs en polyculture et font de l'élevage de charolaises. »

Après des études agricoles, un bac et un BTS à Quetigny, qu'elle obtient en 2013, Alexandra poursuit son parcours en travaillant à la ferme chez ses parents et enchaîne les petits boulots en lien avec la filière agricole. « Je voulais me lancer dans la vente directe et dans le bio. J'ai contacté plusieurs agriculteurs pour réaliser différents stages. Je voulais, aussi, passer une licence pro en comptabilité. Mais, avec ma formation agricole, cela n'a pas été possible... J'ai envoyé 80 demandes. Je n'ai reçu aucun avis positif. »

Un virus qui ne va pas la quitter

Si elle laisse la formation comptabilité de côté, l'idée de s'installer ne l'a pas quittée pour autant. « Il fallait trouver une ferme où m'installer. » Tout est parti d'une conversation banale avec Marc Hierholzer, un agriculteur de Lamargelle, dans le canton d'Is-sur-Tille, qu'elle connaît bien. « Il m'a expliqué qu'il recherchait quelqu'un pour les moissons. » La jeune femme arrive alors en juin 2015 et fini-



■ Alexandra Konieczny a pris la tête depuis janvier d'une exploitation agricole à Lamargelle. Photo J. G.

ra par s'installer début janvier, cette année. « Je travaillais, depuis 2015, comme salariée avec Marc. Puis, pour des raisons personnelles, il a dû partir ailleurs. Je me suis donc lancée. »

Du bio et du circuit court

La jeune agricultrice avait déjà fait une première demande d'installation, quelques années auparavant, et avait déjà effectué les stages nécessaires

avec la chambre d'agriculture. « Il me restait à bâtir le prévisionnel et solidifier le projet juridique. » Elle crée alors l'EARL (Exploitation agricole à responsabilité limitée) Du-Creux-Pommier et reste associée à Marc Hierholzer, même si ce dernier ne travaille plus sur exploitation. « En fin d'année, j'ai eu l'accord des banques et le projet a pu être validé. » Élevage de poules, de vaches, circuit court...

Bien qu'installée depuis moins d'un an, la jeune agricultrice a déjà des idées plein la tête pour faire fructifier sa ferme. « Aujourd'hui, je suis heureuse d'avoir passé ce cap et je reste optimiste. Même si la production en conventionnelle est totalement différente de celle que je fais en bio, j'ai de la chance d'avoir mes parents, pas loin, si j'ai besoin de conseils. »

Julie Garnier

Des œufs, des lentilles et de la farine en vente directe

Alexandra Konieczny a choisi de poursuivre la culture biologique sur la ferme. « Avant que je ne m'installe, la ferme de 179 hectares était uniquement en production céréalière bio. Je souhaite rester dans cette optique-là. » Et pour faire prospérer l'activité, la jeune femme ne manque pas d'idée.

Développer l'élevage

« Je voulais absolument ramener les animaux à la ferme. La production de céréales en bio donne des rendements assez bas. Il faut avoir une rotation de culture assez stable, d'où la volonté de faire des vaches, qui participent à la fabrication de fumier. Depuis le mois de mai, je possède douze vaches charolaises avec leurs veaux. Je souhaite créer mon propre cheptel mais je ne veux pas un élevage de plus de 20 vaches. Aujourd'hui, une partie de la pro-



■ La jeune agricultrice propose quelques produits issus de son exploitation en circuit court. Photo DR

duction végétale, comme le trèfle et la luzerne, sert à leur alimentation. »

Développer le circuit court

L'agricultrice a également créé, en début d'année, un poulailler avec 49 poules. Et, plus récemment, depuis juin, elle propose de la vente directe issue de sa production. « Je vends directement au consommateur de la lentille verte produite sur l'exploitation et de la farine de blé. Je fais moudre mon blé par un agriculteur, puis récupère, la farine l'emballage et la vends. Le samedi matin, à la ferme, je propose donc des lentilles de la farine et quelques œufs. » Quant aux projets à venir, la jeune femme sait déjà ce qu'elle veut. « Concernant la partie végétale, j'aimerais investir dans un petit moulin afin de moudre directement mon blé et les autres espèces. »